

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Budget général – Décision modificative 6

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 17 novembre 2022

L'an deux mille-vingt-deux et le dix-sept novembre à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. COUTAZ. CUCCURU. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. MALLEIN. MANSOZ. MANTEL. ROULAND. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WDOVIK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS CHAON. ILBERT (Pouvoir E. RUBIER). MARCHAIS (Pouvoir C. TAVEL). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). ROSSI (Pouvoir C. VEUILLET). VANBERLVIET.

Le Président :

Explique que la décision modificative suivante doit-être effectuée sur le Budget général de la CCLA :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-84111-020 : Rémunération principale	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022-020 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65738-020 : Autres organismes publics	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7472-020 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 000.00 €	18 000.00 €	0.00 €	13 000.00 €
Total Général		13 000.00 €		13 000.00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE la décision modificative à intervenir sur le Budget général de la collectivité,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Publié le 28/11/2022